

Des études récentes ont mis en évidence qu'il y a un étroit rapport entre le domaine dans lequel étaient utilisés les sceaux sassanides et les propriétés matérielles de ces objets comme par exemple le motif iconographique qu'ils portent et dans une moindre mesure leur forme. Hormis quelques très rares scellements de portes ou de coffres, ce sont essentiellement les bulles d'argile qui témoignent de l'utilisation des sceaux. Même si de très nombreuses bulles proviennent de fouilles clandestines, elles ne sont pas bien différentes de celles trouvées dans des fouilles officielles. Si quelques bulles ont parfois été trouvées éparpillées sur un site, elles sont en général regroupées dans des sortes "d'archives". Mais la raison d'être de ces "archives" de bulles séparées des objets qu'elles ont scellé, reste obscure. Seul un petit nombre de bulles est encore attaché à leurs documents, mais tous ces objets nous sont malheureusement parvenus par le marché des antiquités. Bien qu'on ne possède aucune donnée à propos de leur provenance, on peut cependant relier la bulle à un domaine précis grâce au contenu du document et savoir dans quel contexte les sceaux ont été apposés. On peut ainsi déterminer que les sceaux qui figurent sur les bulles attachées aux documents de "l'archive du Tabarestān" ont été utilisés dans un cadre public, juridique et administratif. À première vue, ces bulles encore attachées à des documents sont du même type que celles trouvées dans des fouilles officielles. On pourrait en déduire que les sceaux qui figurent sur ces deux types de bulles étaient destinés à un usage comparable dans la sphère publique, bien qu'il soit difficile de savoir si ces mêmes sceaux étaient aussi utilisés dans la vie domestique et privée.

Nous avons formulé en 1995 l'hypothèse que les sceaux qui figuraient sur les bulles et ceux qui n'y apparaissent jamais n'appartenaient pas au même registre d'utilisation. Un certain nombre de sceaux de

cette deuxième catégorie avaient été désignés comme des sceaux "magiques" et réunis dans *Sceaux magiques en Iran sassanide*, Paris, 1995. Plus de vingt-cinq ans plus tard, de nouvelles découvertes de bulles ont montré que certains motifs qui avaient été définis comme "magiques" ne le sont peut-être pas puisque on trouve des empreintes de certains motifs 'magiques' sur les bulles. En revanche, d'autres motifs qui n'avaient pas été inclus dans notre ouvrage pourraient bien appartenir à la sphère de la "magie" prise dans le sens large du terme. Ce type de sceaux porte souvent un motif à caractère narratif qui se rapporte à des rituels spécifiques, symboliques ou réels, dont l'objectif est d'interférer avec les forces du bien ou du mal. Il est évidemment possible que le corpus sigillographique dont nous disposons à présent est encore toujours trop restreint pour en tirer des conclusions quant aux circonstances de l'emploi de ce genre de sceaux.

Dans une conférence « A Man and Two Oxen. An Odd Riddle Presented in the Mādīgān ī Yōšt ī Fr(i)yān » donnée lors du 9^e congrès de la Societas Iranologica Europæa tenu à Berlin (09-13 septembre 2019), Mateusz KŁAGISZ avait discuté l'énigme-devinette n° 21 formulée dans le Mādīgān-ī Yōšt-ī Fr(i)yān : « Qu'est-ce qui a dix pieds et trois têtes et six yeux et six oreilles et deux queues et trois paires de testicules et deux mains et trois nez et quatre cornes et trois dos et la vie et la préservation du monde entier en vient ». La réponse « un paysan labourant la terre avec une charrue tirée par deux bœufs » correspond à un motif qu'on trouve sur quelques rares sceaux sassanides dont les empreintes ne figurent jamais sur des bulles, du moins jusqu'à présent. L'auteur a mis ce motif en rapport avec des rituels pour la fertilité de la terre qui sont dominés en Asie centrale par le personnage de Bāba-ye dehqān, le « saint patron » de l'agriculture. Ce rituel a été

étudié pour les périodes pré-islamiques mais aussi dans des horizons culturels plus modernes et très variés comme par exemple celui du folklore tadjik contemporain. Il en résulte une solide étude ethnographique qui fera date par son caractère transversal.

Lors des campagnes archéologiques sur le site du patrimoine mondial de Taḳt-e Solaymān en 2002-2008, l'équipe archéologique a découvert de très nombreuses bulles. Certaines portent des empreintes de sceaux déjà connus, mais grâce à leur meilleur état de conservation, ces empreintes ont permis de compléter et de corriger quelques lectures précédentes. Cela a été le cas de trois sceaux administratifs que Yousef MORADI et Almut HINTZE ont examinés et qui ont donné lieu à une discussion sur le statut administratif qu'a pu avoir un sanctuaire national comme Taḳt-e Solaymān par rapport au réseau général de l'administration territoriale de l'empire sassanide. D'autres empreintes sur ces bulles proviennent de sceaux inédits (voir à ce propos aussi *Res Orientales* XXVIII, p. 113-136) dont l'un porte le motif d'un autel du feu remarquable. L'inscription étant malheureusement partielle, son déchiffrement n'a pas pu aboutir à une interprétation satisfaisante.

Si des activités archéologiques récentes ont apporté un lot considérable de nouveaux objets archéologiques d'époque sassanide, nombreux sont aussi ceux qui nous sont parvenus par le biais du marché des antiquités et pour lesquels on n'a aucune information sur le contexte dans lequel ils ont été trouvés. Certains de ces objets sont insolites, c'est-à-dire uniques en leur genre, de telle sorte que leur authenticité peut être mise en doute. Se pose alors la question récurrente : faut-il publier de tels objets ? Dans le doute et tenant compte des données qu'un tel objet peut apporter, il semble que sa publication est souhaitable. Dans le cas présent il s'agit d'un objet conique en céramique portant une inscription en moyen-perse.

Dans ce volume, les travaux de relecture et de commentaires des documents formant ce qu'on a pris l'habitude d'appeler « Archive du Tabarestān » touchent à leur fin. Cinq documents restaient à déchiffrer. S'y est ajouté un nouveau document, Tab. 22bis, qui fait indéniablement partie de la même archive puisqu'il se situe dans le prolongement de la procédure mise en lumière par Tab. 22. Contrairement au document Tab. 20, les documents Tab. 16 et Tab. 19 sont mal conservés et ne permettent plus une lecture intégrale du texte. En revanche le document Tab. 25 dont seulement les premières lignes avaient

été lues, a pu être complètement déchiffré. Dieter WEBER a fourni pour tous ces documents une translittération, une transcription, une traduction et une discussion philologique. Maria MACUCH en a donné sa propre lecture et a procédé à leur commentaire juridique détaillé. Cet auteur a également commenté d'un point de vue juridique les documents Tab. 12 et Tab. 26, dont Dieter Weber avait produit une lecture auparavant (voir *Res Orientales* XIV). Ce travail fastidieux de lecture, commencé par Philippe Gignoux en 2012, a fait connaître une source tout à fait nouvelle et a beaucoup fait progresser les connaissances sur le droit sassanide.

Je suis profondément reconnaissante aux auteurs qui ont collaboré à ce volume — Almut HINTZE, Mateusz KŁAGISZ, Maria MACUCH, Yousef MORADI, et Dieter WEBER. Sans leur diligence ce volume pour lequel les manuscrits nous sont parvenus en novembre 2021, n'aurait pas pu voir le jour dans un délai aussi court. La parution de ce volume doit aussi beaucoup au travail assidu et attentif de Freddy PERSIJN de l'Imprimerie Peeters.

L'infrastructure pour la préparation du volume fournie par le 'Centre de Recherche sur le Monde iranien' du CNRS (UMR 8041) m'a été précieuse. Je remercie sa directrice Maria SZUPPE pour son soutien moral et administratif.

L'image de la couverture, composée d'illustrations fournies par les auteurs a été conçue gracieusement par Emmanuel GIRAUDET (UMR 8041).

Pour les photographies illustrant plusieurs documents de l'« Archive du Tabarestān », je suis redevable à leur propriétaire. L'illustration de Tab.22bis a été fournie par Touraj DARYAEE, ainsi que celle de Tab.16. D'autres articles ont bénéficié de l'assistance photographique d'Amir FARZAD, de Ruzbeh MALEKI et d'un photographe resté anonyme. Les dessins et les cartes qui illustrent ce volume ont été préparés par Loghman AHMADZADEH, Hélène DAVID, Emmanuel GIRAUDET et Zofia KERNEDER-GIEMBOREK. Puissent-ils trouver ici l'expression de ma sincère reconnaissance.

Ma gratitude va à François GURNET pour sa médiation, à Julien CUNY qui a été à mes côtés tout au long de la préparation de ce volume et à Youssef MONSEF pour une relecture ultime de tout le volume.